

Communiqué de presse

Votations du 27 novembre : La Fédération des Sociétés de Fonctionnaires (FSF) dit NON à la modification de la Loi fédérale sur le travail

Dans sa séance du 9 novembre, le Comité central de la FSF - qui regroupe 19 associations de la Fonction publique vaudoise et représente près de 8000 membres - s'est prononcé à l'unanimité contre la modification de la Loi sur le travail, soumise au vote populaire ce prochain 27 novembre.

La FSF estime que cette révision ouvre la porte à une généralisation du travail dominical et menace à terme l'organisation du travail des administrations.

La FSF estime que si le oui l'emporte le 27 novembre, les gares et les aéroports seront transformés en centres commerciaux dans un bref délai.

Dès lors sera posé la question de la concurrence déloyale.

Le Conseil des États, avec l'appui du Conseil fédéral, s'est d'ores et déjà montré sensible à ces plaintes. Dès l'approbation de la modification apportée à la loi sur le travail, une motion a été approuvée (Motion 04.3437 "Étendre les possibilités de travailler le dimanche"), qui charge le Conseil fédéral de préparer une modification législative qui autorisera tous les commerces, partout, à ouvrir tous les dimanches et à occuper du personnel.

C'est donc là que se trouve le véritable enjeu de la votation du 27 novembre : la généralisation du travail du dimanche, la libéralisation totale, voulue par les idéologues de la déréglementation générale.

Le jour où tous les magasins seront ouverts le dimanche, ce jour deviendra un jour ordinaire pour l'ensemble des travailleurs du privé et du secteur public et des administrations.

De plus, les jours ordinaires, il n'y a pas de raisons particulières qui justifient le versement d'indemnités, comme celles prévues aujourd'hui, pour compenser les inconvénients du travail du dimanche. Ces économies-là sont un autre des buts poursuivis par les amoureux du profit dominical.

Pour les raisons déclinées ci-dessus la FSF invite ses membres à voter NON le 27 novembre. Pour la FSF, dire NON le 27 novembre, c'est maintenir la protection qui permet à chacun d'avoir droit à au moins un jour de congé commun à toute la famille et affirmer sa solidarité avec l'ensemble des travailleurs de notre pays.

FSF, 10 novembre 2005